

Pôle Aire d'Adhésion

Atlas Communal de l'Anse-Bertrand
Dynamique des forêts sèches
Appel à propositions de note de synthèse

Objectif

La note de synthèse attendue a pour objet de nourrir la réflexion, la conception et l'animation de l'Atlas communal de la biodiversité relatif à la commune de l'Anse-Bertrand.

Liens avec la charte de territoire

Dans le cadre de la mise en œuvre de la charte de territoire, les communes composant l'aire d'adhésion et l'établissement public parc national de la Guadeloupe ont signé des convention d'application. L'atlas communal de biodiversité constitue une des actions communes à l'ensemble des conventions d'application.

Ce projet ainsi devenu collectif a fait l'objet d'une demande de co-financement au titre du FEDER. L'action a été retenue et a été notifiée au Parc national de la Guadeloupe le 7 novembre 2017 et la convention de co-financement est parvenue dans sa version finalisée le 11 janvier 2019.

Les travaux ont démarré en partenariat avec l'équipe municipale de l'Anse-Bertrand et sur le territoire de la commune. Suite à la synthèse bibliographique réalisée sur ce territoire, il apparaît pertinent de faire connaître les connaissances aujourd'hui disponibles et accessibles publiquement relativement aux forêts sèches et particulièrement sur leurs dynamiques.

Éléments de la commande

La note de synthèse relative aux dynamiques de la forêt sèche nourrira le chapitre spécialement dédié à cet écosystème dans l'Atlas communal de biodiversité de la commune de l'Anse-Bertrand. Ce chapitre mêlera photos et textes dans un volume de 20-25 pages. Les données de cette note ne seront pas utilisées telles quelles. Elles seront traduites en les mettant en perspective avec, d'une part la politique de gestion des espaces naturels de la municipalité et, d'autre part les dynamiques socio-économiques observées sur ce territoire (et en particulier les dynamiques agricoles).

La note de synthèse devra contenir des données qui permettront ensuite de construire un discours qui mette en exergue des liens entre les forêts sèches (leurs dynamiques, leur conservation) qui ne constituent qu'un intérêt tout relatif et d'autres thématiques qui, elles, sont liées à des intérêts plus centraux. Dit autrement, il sera question de révéler la thématique « forêt sèche » comme pertinente, intéressante et liée à des enjeux reconnus comme prioritaires sur le territoire de la commune par les gestionnaires légitimes de celui-ci.

Afin de nourrir la politique publique communale de gestion de ces milieux, il est absolument nécessaire que la conception de celle-ci soit fondée sur des données techniquement et scientifiquement robustes et contextualisées. Aussi, la zone concernée est-elle délimitée par « les Portlands » ainsi que l'ensemble des espaces situés au sud, entre la RD120 et les falaises orientales.



Les Portlands et les forêts/fourrés secs des falaises orientales de l'Anse-Bertrand
– Situation de la zone concernée par l'appel à proposition de note de synthèse –

Pour ce faire, la note de synthèse sera articulée autour de trois axes :

1/ Un axe relatif aux dynamiques spontanées de la forêt sèche dans cette zone et qui fera apparaître, entre autres, la diversité biologique que l'on rencontre dans ces écosystèmes ainsi que les dynamiques (à travers des stades de développement simples à identifier sur le terrain) qui se succèdent à partir d'une prairie sèche jusqu'à une forêt sèche mûre. Une proposition d'échelle de temps pourra être faite afin que cette dynamique spontanée soit mise en relation avec le temps humain (la génération, le temps historique etc ...)

2/ Un axe relatif à une proposition qui aurait pour objectif d'accélérer ces processus spontanés en mettant en œuvre des pratiques qui permettent d'envisager de réaliser « à main d'hommes » des étapes préalables ou nécessaires sur des espaces qui seraient dédiés et donc laissés au recrû forestier ;

3/ Un axe qui permette d'appréhender la possibilité de conjuguer, lorsque cela est possible et pertinent, en même temps et dans des espaces contigus, des activités économiques (en particulier agricoles) et des dynamiques de recrû forestier basées sur des pratiques d'ores et déjà existantes, constatées.

Date limite de réception des offres : 24 juin 2019 à 18h.